

**Entente de développement culturel 2014-2016  
L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DÉPOSÉ !**

Mont-Laurier, le 31 janvier 2017 — **Le 31 janvier dernier, lors de la séance du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL), les maires et mairesses ont reçu et adopté l'inventaire du patrimoine culturel produit par la firme spécialisée en patrimoine, Patri-Arch. Cet inventaire, très complet, comprend 212 fiches du patrimoine bâti, 15 fiches sur le patrimoine ethnologique, un document sur les courants architecturaux présents sur le territoire et 17 fiches de recommandation municipales afin d'outiller les municipalités à protéger et mettre en valeur leurs joyaux du patrimoine culturel.**

Investir dans une démarche d'inventaire sert à identifier, à décrire et à évaluer les différentes composantes du patrimoine culturel et permet d'avoir une connaissance plus approfondie des différents éléments du patrimoine présents sur le territoire. Il constitue une base préalable importante pour prendre des mesures de gestion et de protection pour les municipalités. De façon générale, quand le bâtiment est inventorié, c'est qu'il obtient une première reconnaissance au niveau local et régional. Par la suite, ce bien peut être intégré au schéma d'aménagement et de développement de la MRC et des mesures de protection, une fois reconnu, peuvent être entreprises.

Pour faire un bref portrait de l'état du patrimoine bâti, suite à l'évaluation patrimoniale des 212 bâtiments relevés dans l'inventaire, 112 bâtiments ont une valeur patrimoniale bonne, 63 bâtiments ont une valeur patrimoniale supérieure et 7 bâtiments ont une valeur patrimoniale exceptionnelle. L'évaluation patrimoniale repose sur plusieurs critères comme l'état physique, l'état d'authenticité, la valeur intrinsèque du bâtiment (âge, usage, l'architecture), la qualité du milieu environnant, l'intérêt historique et ethnologique et la valeur liée à l'usage (par exemple, un magasin général qui sert encore de magasin général). Tous ces éléments peuvent augmenter la valeur patrimoniale d'un bâtiment.

Les fiches sur le patrimoine ethnologique, quant à elles, présentent des pratiques, techniques, savoir-faire ou légendes typiques à notre région. La sélection des fiches s'est faite suite à une consultation auprès des sociétés historiques de la MRC, lesquelles ont émis plusieurs propositions qui ont fait l'objet de recherches plus approfondies de la part de la firme d'experts. Ces fiches, qui représentent les facettes de notre histoire, ont ensuite été recommandées aux maires et mairesses pour approbation. À titre d'exemple, la trappe et le piégeage, une pratique typique de notre région provenant des premiers colons et transmise de génération en génération, fait l'objet d'une fiche par exemple. Cette pratique est maintenant inventoriée dans l'inventaire du patrimoine culturel de la MRC et est répertoriée dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec dans la catégorie patrimoine immatériel.

Tous les documents sont disponibles en ligne sur le site de la MRCAL ([www.mrc-antoine-labelle.qc.ca](http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca)) et sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec ([www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca)), un outil créé pour diffuser largement tous les inventaires réalisés au Québec.

Pour plus d'information, les municipalités et les propriétaires sont invités à communiquer avec l'agente de développement culturel, Mme Janie Dumas-Jasmin par courriel à [culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:culture@mrc-antoine-labelle.qc.ca) ou par téléphone au 819 623-3485, poste 122.

Cet inventaire est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2014-2016.

Source : Mylène Gagnon  
Adjointe à la direction générale  
819 623-3485, poste 102  
[m.gagon@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:m.gagon@mrc-antoine-labelle.qc.ca)